

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 30 Janvier 2018

----- Compte-rendu sommaire/Procès-Verbal de la séance

L'an deux mille dix-huit et le trente du mois de janvier, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mazerolles, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. CONDÉRANNE Jean Léon, Maire.

Étaient présents : Mmes et MM CONDERANNE Jean-Léon Maire, PEGUILHE Christian, LAMANE Christian, KAHLA-PEGUILHE Isabelle Adjoints, ARIZA François, BORDENAVE Pascal, DARRIBERE Aline, SANTOS Paula, MALE Nathalie conseillers municipaux.

Étaient excusés : GOMES Stéphanie, LAPEYRE Elizabeth, MOUREU Pierre, BIGNES Florence, LAYAA-LAULHE Christophe et HERALD Xavier.

Date de convocation : le 23 Janvier 2018.

Isabelle Kahla- Péguihlé a été élue secrétaire de séance.

Résultat de l'appel d'offres pour l'isolation et la mise aux normes de la salle des sports

Après analyse des offres, le Conseil Municipal a délibéré et attribué le marché aux entreprises suivantes :

- L'entreprise **BTCM** pour le lot n° 1 (gros-œuvre – fondations - VRD) pour un montant de 36 497.97 € HT,
- L'entreprise **JPH** pour le lot n° 2 (charpente métallique – couverture - bardage), pour un montant de 66 419.32 € HT,
- L'entreprise **MENUISERIE VIVEN** pour le lot n° 3 (menuiseries extérieures et intérieures), pour un montant 3 995.00 € HT,
- L'entreprise **GOMES** pour le lot n° 4 (cloisons – doublages – faux-plafonds) pour un montant 3 559.55 € HT
- L'entreprise **PYRENERGIES** pour le lot n° 5 (électricité – courants forts et faibles), pour un montant de 3425.73€ HT,
- L'entreprise **CACHAU** pour le lot n° 6 (plomberie sanitaire - ventilation), pour un montant de 5 899.15€ HT,
- L'entreprise **CARRO'NOW** pour le lot n° 7 (revêtements sols et murs scellés), pour un montant de 3 917.83€ HT,
- L'entreprise **HARICHOURY** pour le lot n° 8 (peinture), pour un montant de 5 438.28€ HT.

Affaires scolaires

Le conseil Municipal a délibéré pour le renouvellement de deux CAE pour un an. De plus, le Maire a rappelé que la Communauté de Communes des Luys en Béarn a supprimé la subvention allouée à la Commune pour la section bilingue de l'école. Sans cette aide précieuse, elle n'est plus en mesure d'accueillir des élèves venant de communes extérieures et qui ne s'acquittent pas des frais de fonctionnement, la charge financière devenant trop importante.

Par ailleurs, la Commune cherche des personnes intéressées pour faire ponctuellement des remplacements à l'école.

Personnel Communal

Le conseil municipal, à l'unanimité, a délibéré pour la création, à compter du 1^{er} Avril 2018, d'un emploi à temps non complet (32 heures hebdomadaires) d'adjoint administratif principal de 1^{er} classe dans la cadre d'un avancement de grade.

ONF

Le Conseil Municipal a délibéré pour solliciter des subventions des Conseils Régional et Départemental pour un montant total de 585.32€.
Monsieur le 1^{er} Adjoint a également signalé qu'une vente de bois aurait lieu prochainement.

Questions diverses

- **Subvention APE:** Le Conseil Municipal a octroyé une subvention exceptionnelle de 300€ à l'association des parents d'élèves pour l'organisation de la course pédestre la Mazerollaise. Le vin d'honneur de cette manifestation sera également payé par la Commune.
- **Remplacement d'un lavabo complet au foyer rural:** le devis de l'entreprise SARL Bret-Dibat et Fils, d'un montant de 302.55€ pour le remplacement du lavabo derrière le bar du foyer rural a été validé.
- **Développement du réseau 4G sur la Commune:** Le Conseil Municipal a donné un accord de principe pour que des antennes relais soient implantées derrière les abat-sons dans le clocher de l'église dans le cadre du développement du réseau 4G sur la Commune.
- **Devis réparation camion SIVU:** Monsieur le Maire a présenté le devis concernant des réparations à faire sur le camion du SIVU entretien, voirie et espaces verts. Le Conseil Municipal a donné son accord pour payer la part qui lui incomberait si les travaux étaient réalisés.
- **Friteuse :** les devis concernant l'achat d'une friteuse professionnelle mise à disposition des associations ont été étudiés.
- **Jardins de Musiques :** Monsieur le Maire a présenté la demande de l'association des Jardins de Musiques qui cherche un terrain sur Mazerolles pour construire un bâtiment. Le Conseil Municipal a discuté des emplacements disponibles qui pourraient servir leur projet qui verrait le jour en 2020.
- **Structure multisports :** La candidature de la commune a été retenue par la Communauté de Communes des Luys en Béarn pour le programme multisports 2018-2020.

Vu par nous, Maire de la commune de Mazerolles, pour être affiché le 2 Février 2018 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A MAZEROLLES, le 02 Février 2018
Sceau de la mairie

Le Maire

Jean-Léon Condéranne